

Communiqué de presse

Tramway lausannois

Les acteurs économiques lausannois favorables à la construction du tram

L'Etat de Vaud, la Ville de Lausanne, les Transports publics de la région lausannoise (tl) et les Acteurs économiques lausannois sont arrivés à un accord permettant une alternative d'accessibilité au centre-ville de Lausanne sans la rampe Vigie-Gonin et préservant la forêt du Flon. Ce nouvel accord, après celui avec les milieux économiques et associatifs du Flon, scelle un large consensus en faveur de la construction rapide du nouveau tram lausannois.

Suite à la volonté annoncée en février dernier de préserver la forêt du Flon en trouvant une alternative à la rampe Vigie-Gonin, objet routier associé à la construction du tramway Lausanne-Renens, les autorités cantonales et communales, ainsi que les tl ont négocié un avenant à la convention sur la rampe «Vigie-Gonin» avec les acteurs économiques lausannois (Société Coopérative des Commerçants Lausannois; Trade Club Vaud; Gastro Lausanne; Association des Hôteliers de Lausanne et environs; Association des commerçants de la rue Centrale; Association des Commerçants du Haut du Petit-Chêne). Son objectif est de garantir les performances de circulation du tramway et des Bus à haut niveau de service (BHNS) tout en permettant l'accessibilité multimodale au centre-ville.

Les principales mesures de l'avenant à la Convention:

- Pour assurer l'arrivée au centre-ville des clients et autres usagers en TIM, les mesures nécessaires seront prises pour permettre d'accéder aux différents parkings du centre-ville depuis les jonctions existantes ou à créer de la ceinture autoroutière lausannoise.
- L'accessibilité aux parkings du centre de Lausanne sera facilitée par la suppression du mouvement de tourner-à-gauche Chauderon-Vigie améliorant la fluidité du carrefour de Chauderon-Sud.
- Le mouvement de tourner-à-gauche Sévelin-Tivoli pour les usagers venant du Nord-Ouest de la ville, introduit en 2014, restera possible.
- La signalisation sera consolidée afin de faciliter l'accès aux parkings du centre-ville.
- Pour soutenir concrètement l'accès aux commerces lausannois, et favoriser l'usage des transports publics, la Ville de Lausanne mettra à disposition le samedi une offre préférentielle combinant le stationnement dans les P+R lausannois et l'utilisation des transports publics pour un prix ne dépassant pas CHF 9.90.
- L'accessibilité multimodale au centre de Lausanne sera renforcée par la réintroduction d'une présélection «tout droit» au carrefour avenue de Provence – avenue de Tivoli, tout en conservant et en sécurisant l'aménagement cyclable réalisé en été 2020.
- Ces accès permettent, comme la construction du tramway et des BHNS, ainsi que la suppression du goulet d'étranglement de Crissier et la construction de nouvelles

Communiqué de presse

jonctions dans l'Ouest lausannois, de concrétiser les principes d'accessibilité définis dans la planification urbaine du PALM (projet d'agglomération Lausanne-Morges), soutenue par le Conseil d'Etat. Ils permettent également de respecter la hiérarchie du réseau routier pour permettre l'arrivée au centre de Lausanne.

Un groupe de travail de «suivi des flux logistiques», piloté par la Ville de Lausanne et dans lequel seront représentés les acteurs économiques, accompagnera l'ensemble des travaux. Il permettra de trouver des solutions satisfaisantes pour accéder aux commerces et garantir les livraisons lors des importants chantiers que connaîtra la ville de Lausanne dans la décennie à venir.

Moyennant le respect de ces dispositions, les acteurs économiques signataires sont favorables à l'alternative au projet à la rampe Vigie-Gonin et s'engagent à ne pas formuler d'oppositions lorsqu'elle sera mise à l'enquête publique dans les mois à venir.

L'ensemble des acteurs porteurs sont satisfaits des résultats de ces démarches qui permettent de passer un nouveau cap vers la concrétisation et la réalisation des futurs tramway et BHNS. Comme dans d'autres villes européennes, le retour du tram au centre de Lausanne permettra de dynamiser les commerces tout en améliorant fortement la mobilité de l'ensemble des habitants. Les autorités rappellent l'importance du commerce local pour l'animation de la ville et incitent chacune et chacun à faire leurs achats dans les commerces locaux en cette période de fin d'année.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 décembre 2020

Renseignements complémentaires:

Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines, 021 316 70 01

Florence Germond, conseillère municipale en charge des Finances et de la mobilité de la Ville de Lausanne, 021 315 72 00

Philippe Bovet, vice-président de la Société coopérative des commerçants lausannois, 078 825 06 46

Pascal Vandenberghe, président du Trade Club Vaud, 079 474 81 17

Samuel Barbou, directeur de projet, Transports publics de la région lausannoise tl, 076 357 04 99

Annexe : avenant à la convention